CIRCULAIRE A MM. LES CURÉS.

QUEBEC, 2 MAI 1849.

MONSIEUR LE CURÉ,

Vous connaissez les événements déplorables qui viennent d'affliger la capitale. Malheureusement la tranquillité n'y est pas rétablie, et l'on craint, avec raison, que le mal ne devienne plus grand encore. Jamais nos institutions n'ont couru de plus grand danger, et, si ce danger n'est pas imminent, il doit être regardé comme prochain, à moins que des démonstrations universelles n'arrêtent le mouvement du parti qui travaille à renverser le gouvernement, et qui, en cas de succès, ne ménagerait pas plus nos institutions religieuses que nos institutions politiques. Il faut surtout que l'Angleterre comprenne quelle est l'opinion générale du pays, au sujet des événements dont je viens de parler, et qu'elle sache quelle confiance l'on y repose dans l'administration de lord Elgin.

Pour atteindre ce but, je pense avec le clergé de Québec, qu'il est à propos qu'il soit fait au plus tôt, dans chaque paroisse, quelque démonstration qui témoigne de l'horreur que l'on éprouve pour les actes criminels commis au siége du gouvernement contre le représentant de notre Souveraine et contre les Chambres Législatives, et en même temps de la confiance que l'on a pour l'administration de Son Excellence.

Vous voudrez bien vous aboucher pour cela, sous le plus court délai, avec ceux de vos paroissiens qui ont coutume de montrer le plus de zèle pour la chose publique, et d'aviser avec eux, aux moyens de préparer une assemblée dans laquelle l'on décidera de présenter à Son Excellence une adresse exprimant les sentiments que je viens d'énumérer. Vous trouverez dans l'imprimé ci-joint un modèle de cette adresse, sauf à vous de faire dans sa rédaction tels changements que vous jugerez à propos. Je ne doute pas que vos paroissiens n'apposent à l'envi leurs noms à ce document, et qu'ils ne soient bien aises de saisir cette occasion, de témoigner à Son Excellence toute la gratitude que leur inspirent la justice et l'impartialité de son gouvernement.

Je crois devoir vous prévenir que le clergé de Québec, sentant la nécessité de porter, sans délai, ses sentiments à la connaissance de notre auguste Souveraine, vient de lui transmettre, à cet effet, par le canal de Son Excellence, une adresse dans laquelle il se fait l'interprète de tout le clergé du diocèse que le temps ne permet pas de consulter; et qu'en outre il accompagne ce document d'une adresse à Son Excellence, lui exprimant les mêmes sentiments, tant en son propre nom, qu'en celui des autres membres du clergé du diocèse, en attendant que ceux-ci aient l'occasion de les manifester eux-mêmes, conjointement avec leurs paroissiens.

Vous ne manquerez pas, Monsieur le Curé, de recommander à vos paroissiens de se conduire, en ces circonstances fâcheuses, avec toute la modération convenable, et d'éviter toute démarche qui pourrait tendre à augmenter les animosités qui ne règnent malheureusement qu'avec trop d'empire en ce moment dans le pays.

Je suis, Monsieur le Curé, avec bien de l'attachement,
Votre très-obéissant serviteur,

✠ JOS. ARCHEV. DE QUEBEC.

N. B.—Il est à propos de ne pas livrer la présente à la publicité.